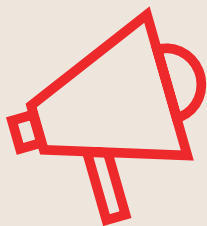


## La lettre d'informations des locataires de Nanterre Coop' Habitat



### EDITO

**Si le dimanche 22 mars a une connotation bien particulière pour Nanterre, avec le « Mouvement du 22 mars » engagé à la faculté de Nanterre qui impulsera les mobilisations nationales de Mai 68, c'est un nouvel élan populaire et démocratique qui s'est exprimé en 2026.**

Les urnes ont parlé et notre maire sortant, Raphaël ADAM, a été reconduit dans ses fonctions à l'occasion de ce scrutin. C'est une nouvelle équipe municipale qui prendra ses fonctions suite au Conseil municipal d'installation qui aura lieu ces prochains jours.

Les nouveaux administrateurs qui siégeront au Conseil d'administration de notre Coop' y seront désignés et composeront la nouvelle gouvernance de notre organisme. Des femmes et des hommes qui prendront la suite de l'équipe actuelle, présidée par Hassan HMANI, dont nous tenons à saluer l'engagement et l'implication ces 6 dernières années, pour réfléchir et suivre les évolutions nécessaires pour améliorer la satisfaction de nos locataires.

Une considération continue qui guide les services et actions mises en œuvre : nouveaux dispositifs pour favoriser vos démarches à travers l'application mobile « Espaces locataires », logements neufs qui sortent de terre aux Groues, implication dans la vie locale avec les chantiers éducatifs menés au Petit-Nanterre...

**Hier comme demain, votre Coop' restera à votre écoute et dans la plus grande proximité.**

### ELECTIONS MUNICIPALES 2026 : DES RÉSULTATS À PARTAGER...

**Dimanche 22 mars 2026, les urnes ont parlé. Au second tour de l'élection municipale pour Nanterre, les électeurs ont conforté notre maire sortant, Raphaël ADAM, pour conduire la prochaine mandature.**

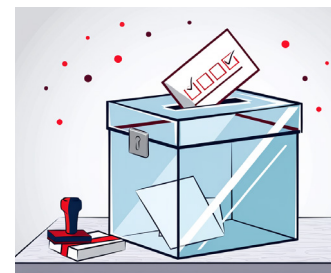
Confronté aux urnes pour la première fois après sa nomination à la tête du Conseil municipal en octobre 2023, à la suite de Patrick JARRY, c'est un succès notable pour le maire sortant, conforté par le choix des électeurs pour continuer de mener les politiques publiques solidaires chères à Nanterre et ses habitant.es.

*« Plus que jamais, notre ville doit s'affirmer comme une ville refuge, résolument engagée contre le racisme et le sexisme, à l'heure où les idées les plus nauséabondes menacent notre pacte républicain »* a insisté Raphaël ADAM lors de l'annonce des résultats.

Une nouvelle équipe municipale qui sera prochainement installée à l'occasion du premier Conseil municipal du mandat et qui verra la nomination des futurs administrateurs de notre Coop'.

#### Les résultats dans le détail :

- **Raphaël ADAM** (Choisir Nanterre) : 10 147 voix (47,93 %)
- **Hélène MATOUK** (Nanterre ensemble) : 7 536 voix (35,59 %)
- **Nicolas HUYGHE** (Faire mieux pour Nanterre) : 3 489 voix (16,48 %)



### BOUGHERA, UNE NOUVELLE RÉSIDENCE DANS UN QUARTIER EN PLEIN RENOUVEAU

**Située dans le nouveau quartier des Groues, à proximité des gares de Nanterre-La-Folie, Nanterre-Préfecture et Nanterre-Université, la Résidence Louafi Boughera offrira 23 logements dans un secteur urbain en plein développement.**

Dans ce programme comprenant quatre bâtiments de 1 à 6 étages, celui nommé « Hall D » élevé sur 6 étages, accueille 23 logements dédiés à Nanterre Coop' Habitat. Pensée pour répondre à des exigences environnementales élevées, la résidence bénéficie de plusieurs certifications et labels : NF Habitat HQE, Énergie-Carbone E3C1, BiodiverCity, ainsi que de performances conformes à la réglementation thermique RT2012.

L'ensemble de la résidence s'organise autour d'un cœur d'îlot paysager, bordé par l'allée des Jardins des Rails, une venelle située en fond de parcelle. Les logements seront raccordés au réseau de chaleur pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire collectifs, et équipés d'une ventilation mécanique contrôlée. Des espaces communs extérieurs seront également aménagés pour les habitant.es.

Les prochains locataires devraient emménager dans ces 23 nouveaux logements avant l'été 2026.

La résidence rend hommage à Louafi Boughera, athlète et ouvrier français, souvent décrit comme un « symbole du sportif oublié par l'histoire », et premier Français médaillé aux Jeux olympiques.



## ESPACES LOCATAIRES : UNE APPLICATION À VOTRE DISPOSITION ET FIN DE PAYZEN

Depuis le mois de mars, votre application « *Espaces locataires numériques* » est accessible depuis vos téléphones.

Conçus pour faciliter vos différentes démarches, les espaces locataires numériques sont désormais utilisables en tous lieux grâce à la nouvelle application développée par le service Informatique de votre Coop'.

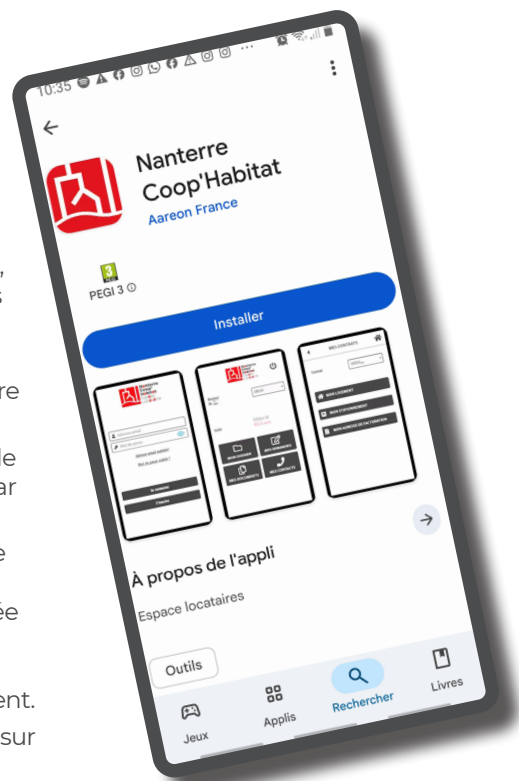
Messages à vos gestionnaires Relation locataires, transmission de documents, consultation et téléchargement de vos quittances... Toutes ces fonctionnalités sont à retrouver sur l'application pour smartphone.

Pour la télécharger, rendez-vous sur votre Apple Store ou Google Play. En indiquant vos identifiants et mot de passe (similaires à ceux utilisés via votre ordinateur), l'accès sera immédiat.

**Attention :** pour le moment, vous ne pouvez retrouver votre bail par ce biais de l'application mobile. Un document qui reste accessible en vous connectant par le biais d'un ordinateur.

**Attention bis :** depuis votre application, vous pourrez payer directement votre loyer. Néanmoins, pour développer cette fonctionnalité à travers l'application mobile, le paiement en ligne jusqu'ici déployé (à travers la plateforme sécurisée PAYZEN) ne sera plus accessible à partir du 28 mai 2026. Aussi, pour celles et ceux qui effectuent leur paiement de loyer en ligne, nous vous invitons à télécharger l'application mobile et procéder ainsi très facilement à ce règlement.

**Comment payer son loyer ?** Retrouvez toutes les informations et possibilités sur la rubrique de notre site internet : [www.nanterre-coop-habitat.fr](http://www.nanterre-coop-habitat.fr) ou QR Code



QR Code Apple Store



QR Code Android via Google Play



Comment payer votre loyer  
[www.nanterre-coop-habitat.fr](http://www.nanterre-coop-habitat.fr)

## PETIT-NANTERRE : UNE SEMAINE DE CHANTIER ÉDUCATIF ET SOLIDAIRE

Sept jeunes de la ville étaient mobilisés pour embellir une résidence du quartier.



Fin février, un chantier éducatif a été mené au 7, résidence des Lilas, dans le quartier du Petit-Nanterre, en partenariat avec l'association de prévention spécialisée Le GAO et Nanterre Coop' Habitat. Pendant cinq jours, sept jeunes du quartier âgés de 16 à 19 ans, accompagnés par deux éducateurs, ont participé à une action d'embellissement en réalisant le lessivage des murs de la cage d'escalier.

Au-delà de l'amélioration du cadre de vie des habitant-es, ce chantier vise à favoriser l'engagement des jeunes dans la vie de leur quartier, encourager le vivre-ensemble et les sensibiliser à une première dynamique professionnelle. Encadrés chaque jour de 10h à 13h et de 14h à 17h, ils ont ainsi vécu une expérience collective valorisante, tout en contribuant à une action solidaire au bénéfice des locataires. Ce chantier participera également au financement de projets portés par les jeunes accompagnés par l'association.

**Pour une dynamique collective en matière de vivre-ensemble.**



Cité News - la lettre de Nanterre Coop' Habitat - N°37 Mars 2026

NANTERRE COOP' HABITAT

Société anonyme coopérative d'intérêt collectif d'habitations à loyer modéré à capital variable

Siège social : 93, avenue Frédéric et Irène Joliot-Curie - 92000 Nanterre - RCS NANTERRE 552 141 558

Distribution avec votre quittance

Directeur de la publication : Johann BASLE

Rédacteur en chef : Jonathan Gilberg - Rédaction : Florence Cresson - Photos : Olivier Perrot sauf mentions

[www.nanterre-coop-habitat.fr](http://www.nanterre-coop-habitat.fr)

Tél. : 01 47 25 66 66  
mail : [siege@nanterre-coop-habitat.fr](mailto:siege@nanterre-coop-habitat.fr)